

Autorisation pour arrivée ou départ de l'UAPE

Selon notre règlement départ possible **dès 17h00**

Je soussigné-e (nom & prénom d'un représentant légal) :

Nom et prénom de l'enfant :

ENFANTS 1/2P

J'autorise mon enfant à arriver et/ou partir de l'UAPE en compagnie de : un parent, une personne responsable ou un enfant (frère ou sœur) scolarisé dès la 5P.

(Nom et prénom) :

ENFANTS 3/4 P

J'autorise mon enfant à :

Arriver le matin seul

Arriver en compagnie de : un parent, une personne responsable ou un enfant scolarisé dès la 5P. (nom et prénom) :

Départ dès 17h. en compagnie de : un parent, une personne responsable ou un enfant scolarisé dès la 5P. (nom et prénom) :

Départ dès 17h. pour une activité extra-scolaire : peut partir seul, uniquement sur site de Clos-Béguin

Activité :

Jour :

Heure départ de l'UAPE :

Fait à, le

Signature

Veuillez noter que l'UAPE Fourchette Rouge décline toute responsabilité lors des déplacements des enfants non encadrés par l'équipe éducative.